

lyonnaise par la représentation de figures allégoriques appartenant à l'histoire et à la mythologie. Une particularité nous a frappé, c'est l'existence d'une tribune pour les musiciens, qui était établie au fond de la salle, en face la cheminée, et qui était ornée de quatre statues des vertus cardinales, de la main du sculpteur Mimerel. Nous pouvons nous faire une idée de cette tribune d'après celle qui se trouve dans une position analogue, au fond de la salle Henri II du château de Fontainebleau.

Communiquant avec la grande salle, se trouvent deux pièces, l'une dans le pavillon sud et l'autre dans le pavillon nord de la façade.

La première de ces pièces qui servait de salle d'hiver au Consulat, et qui est occupée aujourd'hui par le secrétariat du Tribunal de commerce, présente encore quelques parties de sa décoration première ; son plafond et sa cheminée sculptée sont encore en place et témoignent de sa richesse ancienne.

Les dispositions d'ensemble de cette salle ont beaucoup de rapports avec celle de l'Abondance qui est placée au-dessous. Comme à cette dernière, le plafond est formé de poutres supportant, par des contre-fiches placées aux extrémités et dissimulées sous des cariatides, des poutrelles espacées régulièrement et décorées de rosaces tournées et rapportées.

Une frise formée de bas-reliefs, disparus actuellement, faisait le tour de la salle dans la hauteur des contrefiches ; enfin, sur la cheminée comme sur le plafond, existent de nombreuses traces de dorure. D'après le P. Menestrier qui nous a laissé sur toutes les salles, dans son Éloge historique de la ville, une description devenue précieuse, mais un peu diffuse de